

exacte, la *Trans-Canada* semble convaincue,—j'allais dire avait reçu l'assurance,—qu'on posera le tuyau, en dépit de ce qu'a dit le premier ministre cet après-midi. Si je me souviens bien, il a dit qu'on fait actuellement des appels d'offre pour cette partie du travail.

M. Coldwell: Qu'on ferait des appels d'offre.

M. Knight: Il a dit qu'on ferait des appels d'offre pour cette partie du travail. Ainsi ma cinquième question au ministre est: quel est le sens précis de cet article.

Je me suis déjà prononcé au début de mes observations sur la méthode par laquelle le Gouvernement a précipité ou est en train de précipiter,—je crois que c'est le mot juste,—l'adoption de la mesure à la Chambre. Un ancien premier ministre libéral, M. Mackenzie King, a violemment protesté contre l'emploi du bâillon ou de la guillotine en 1932. Eh! bien, le bâillon, la clôture, la guillotine, peu importe le nom, est la méthode par laquelle les successeurs de M. King imposent ce projet relatif au pipe-line à une population qui y répugne et dont la moitié environ, dirais-je, est représentée par le parti siégeant à ma droite et par notre parti, mais sans avoir de représentation ou de voix effective dans cette assemblée soi-disant représentative.

Je termine avec les paroles d'un autre libéral encore plus éminent. Je pense qu'on les a déjà consignées au compte rendu. Je veux parler de sir Wilfrid Laurier qui eu l'occasion d'appliquer le règlement de clôture mais s'y est refusé pour se présenter devant la population et subir la défaite. King a également fait appel au peuple, mais il a remporté la victoire. A son retour à la Chambre à titre de membre de l'opposition, après sa défaite, Laurier dit:

Le Ciel m'est témoin que j'aime mieux siéger ici dans l'opposition après ma défaite à la suite d'un appel au peuple, que de détenir le pouvoir par le recours au bâillon.

Ma dernière réflexion, c'est qu'il n'y a plus aujourd'hui de Laurier sur les banquettes ministérielles.

M. Pallett: En prenant part au présent débat, monsieur le président, je me sens un peu comme un membre de l'équipage de sir Francis Drake allant combattre l'Armada. Aux prises avec des navires et des canons plus puissants, ils remportèrent la victoire parce qu'ils étaient mieux armés et mieux dirigés. Vu les manchettes que j'ai relevées aujourd'hui dans certains journaux d'Ottawa, je rappelle au premier ministre qu'il a assuré à la Chambre au début de la semaine que le débat durerait toute la semaine. J'ai conclu et la plupart des députés ont conclu, je pen-

[M. Knight.]

se, qu'il y aurait un débat sur le pipe-line et que le Gouvernement ne présenterait pas de mesures qui écarteraient le débat sur le pipe-line pour le faire porter sur des questions de procédure qui sont nécessaires pour nous de l'opposition, lorsque le Gouvernement décide de recourir à la clôture. Je le dis au premier ministre, afin qu'il ne se méprenne pas sur ce qu'il était entendu de notre côté de la Chambre et sur ce que, je pense, les Canadiens croyaient comprendre. Le premier ministre s'est engagé à laisser la Chambre débattre le pipe-line cette semaine. Je le rappelle aux honorables députés.

M. Hosking: Lisez-le tout simplement.

M. Pallett: Les manchettes de certains journaux d'Ottawa ne semblent pas l'indiquer. Ce sont-là, j'en suis sûr, idées de journaliste.

Hier soir, au début de ses observations le ministre du Commerce a dit, comme l'atteste la page 4563 du hansard:

...j'ai déjà parlé trois fois au cours du présent débat et si je prends maintenant la parole, c'est pour essayer de faire de cette assemblée un comité où l'on puisse répondre aux questions posées.

Aussi, ai-je préparé certaines questions que j'aimerais poser au ministre du Commerce. S'il le veut, je les lui enverrai après que j'aurai fini mon discours et il pourra y répondre au bon moment. J'aimerais qu'il me réponde lui-même au lieu d'aligner les références à des accords et à des mémoires présentés par la *Trans-Canada* à l'occasion d'auditions ou dans des lettres déjà déposées à la Chambre. Il a été prouvé, je crois, qu'il n'y a pas lieu de prendre trop au sérieux toutes observations que la *Trans-Canada* pourrait présenter soit au cours d'auditions soit dans des documents.

Aujourd'hui nous avons entendu l'honorable député de Prince-Albert nous donner des exemples des tarifs de gaz, déposés par cette compagnie auprès de la Commission de l'énergie des États-Unis. Le premier à se lever pour nier l'authenticité des chiffres a été le ministre du Commerce. Je pense que cela montre bien à quel point nous pouvons compter sur les déclarations formulées au nom de la *Trans-Canada Pipe Lines Limited*. Le premier à déclarer qu'il ne faut pas croire ce que cette compagnie a soumis à un tribunal judiciaire a été le ministre du Commerce, parrain du bill à l'étude.

Voici les questions dont j'ai parlé. D'abord, j'aimerais que le ministre du Commerce nous dise ce que la compagnie a fait du 1^{er} janvier jusqu'à maintenant. Qu'il nous dise ce qu'elle a fait depuis cinq ans. Pourquoi n'a-t-on présenté ce bill qu'en ce moment et n'y